+ 7e circ.

COMITE DE SOUTIEN de Roubaix et de ses Cantons



FRANÇAISES et FRANÇAIS

de la 7me Circonscription ROUBAIX-EST; Canton de LANNOY-WATTRELOS-EST

Voici qu'approche un grave moment. Celui ou nous allons batir après avoir failli rouler dans l'abime de la guerre civile. Tout le monde sent que le redressement dépend de la manière dont nous soutiendrons avec fidélité **l'ACTION DE CHARLES DE GAULLE** qui nous le savons tient ce qu'il promet.

Il était inutile d'apporter notre **OUI** à une bonne constitution, si nous disons **NON** le **23 Novembre** en accordant nos suffrages aux hommes des partis : ces partisans du bout de chemin avec **DE GAULLE.** Nous craignons tous que les hommes des partis, dont nous reconnaissons que quelques uns sont capables **NOUS FASSENT ENTRER DANS L'AVENIR A... RECULONS.**

Beaucoup ressemblent à ces émigrés qui revenus en France après la révolution n'avaient rien compris et rien appris.

LE COMITÉ DE SOUTIEN DE ROUBAIX ET DE SES CANTONS demande de voter pour des hommes libres, fidèles.

JOSEPH FRYS

a été des premiers compagnons de Charles DE GAULLE dès 1940, de ceux-là qui vous ont ramené l'espoir alors que tout pouvait paraître perdu.

LES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS France-Libre – France Combattante – Anciens d'Indochine - Anciens de la Division LECLERC - Anciens des Forces Françaises Libres - Anciens de BIR-HAKEIM et Anciens d'AFRIQUE du Nord ont pensé qu'elles n'avaient pas le droit de garder le silence quand nous sentons tous que la Paix et l'Avenir de la Nation vont dépendre, pour longtemps, des hommes qui soutiendront l'action de **Charles DE GAULLE** pour que **ÇA CHANGE.**

La nouvelle constitution - remplaçant celle que les partis avaient bâti à leur échelle contre **De GAULLE** - donne les moyens de réaliser les grandes réformes nationales qui s'imposent.

- La réforme administrative qui doit permettre non seulement d'améliorer les services publics mais aussi de les rendre moins coûteux

- La réforme fiscale par la simplification et le moins grand nombre d'impôts souvent établis sur des bases périmées et injustes.

- La réforme de l'enseignement qui n'est plus adaptée aux nouvelles nécessités.

A ce propos ne faudrait-il pas aussi - à l'exemple de nos amis Belges – essayer de résoudre une fois pour toutes l'irritant problème des écoles ? Pour ma part je me rallierai soit à l'allocation-éducation que chaque famille allouerait aux éducateurs de son choix, soit à toute autre solution capable de régler le problème.

- La réforme de l'entreprise dans le sens de la libre association de ceux qui y participent.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

OUI. nous partons vers une période nouvelle. Cette période, nous l'accompagnons de toute notre foi et de toute notre espérance. La FRANCE est faite pour vivre, pour s'élever, pour rayonner.

AH ! Qui donc voudrait s'abstenir ! ..

Permettez-moi de me présenter à vous

J'ai cinquante ans, quatre enfants. Mobilisé en 1939, fait prisonnier, je me suis évadé. En Juillet 1940, j'ai pu me procurer un bâteau de pêche à Paimpol en Bretagne d'où je suis parti et ai pu atteindre l'Angleterre avec les jeunes gens que j'avais emmenés.

Engagé dans les Forces Françaises Libres, j'ai eu l'immense bonheur d'être commandé par le Général de GAULLE. J'ai servi sous les ordres du Général LECLERC du TCHAD à la libération de l'Afrique du Nord. Versé à la première Division des Forces Françaises Libres j'ai participé au débarquement avec cette unité et poursuivi les allemands jusqu'au Rhin.

Démobilisé, j'ai repris la vie de famille dans mon foyer. Ma profession est la recherche scientifique. Ma spécialité : l'exploitation pacifique des radiations et de l'Energie Nucléaire dans le but d'obtenir de nouvelles espèces végétales plus résistantes aux maladies et à plus grand rendement.

J'ai la conviction que les applications des progrès scientifiques des multiples branches de la recherche mettront dans un avenir proche, entre nos mains, des possibilités d'implanter des industries nouvelles chez nous. Le chômage peut être evité, les jeunes trouver leurs places, à la condition, bien entendu de s'en occuper et de cesser de nous dechirer les uns les autres pour aller à une vie meilleure, ensemble dans la fraternité et la liberte.

Sans tomber dans le culte de la personne du Général de GAULLE j'estime que sa vie, son action depuis plus de 20 ans sont un modèle de droiture de patriotisme et de claivoyance. Le passé est garant de l'avenir.

A la chambre, si votre confiance m'y envoie, je me comporterai en homme libre de toute entrave partisane. J'y défendrai les intérêts de notre Nord et de nos villes trop souvent traitées en parentes pauvres. J'agirai avec sérieux, avec foi pour tenter ne pas décevoir les 85 % de Français qui ont voté **OUI** *pour le renouveau national et social.*



Déclaration du Docteur **JEAN LEPLAT** de Wattrelos - Suppléant.

Beaucoup de mes compagnons et amis de cette circonscription qui avaient sollicité ma candidature, ont compris que pour des raisons professionnelles, je ne pouvais m'engager dans une tâche nouvelle.

Personnellement je ne souhaite que poursuivre mon action Municipale, en une collaboration fructueuse.

Entré dans cette lutte politique, pour le meilleur, en 1947, sous l'emblême de de GAULLE avec ces mêmes compagnons, il me semblait impensable qu'à celui en qui j'avais toujours gardé confiance. (car il ne m'avait jamais trompé), je n'exprime pas aujourd'hui ma reconnaissance par un geste.

C'est ce que j'ai fait, et si j'ai choisi d'être suppléant de **J. FRYS.** c'est parce que lui aussi est resté fidèle depuis 1940, parce qu'il a cru, malgré les adversités, en celui qui l'avait commandé, parce qu'il a un esprit clair, doublé d'un jugement sain et d'une énergie capable de lutte. Parce qu'enfin sur les problèmes qui nous préoccupent tous, il a des vues justes et une conception socialement humaine.

En hommage à celui qui a arrêté la FRANCE au bord de l'abime, en remerciements à tous mes compagnons, pour l'estime qu'ils m'ont toujours témoigné, j'ai accepté de suppleer et de soutenir **J. FRYS.**

.A.F.I.P. - Rx. 11/1958

Sciences Po / fonds CEVIPOF